



## **SURINTENDANT DES SERVICES FINANCIERS**

**RELATIVEMENT À** la *Loi sur les assurances*, L.R.O. 1990, chap. I.8, telle que modifiée (ci-après la « Loi »), en particulier l'article 392.5

**ET RELATIVEMENT À** Ahmed DARWISH, agent d'assurance-vie, n° 12125142

### **ORDONNANCE**

En vertu du procès-verbal de transaction et de l'exposé conjoint des faits, énumérés à l'annexe A et qui ont été déposés au dossier, j'ordonne par la présente que le permis d'agent d'assurance-vie d'Ahmed DARWISH (permis n° 12125142) soit révoqué en date d'aujourd'hui.

**FAIT À** Toronto (Ontario) le \_\_\_\_\_ 2017.

---

Heather Driver,  
Directrice, Direction de la délivrance des permis

En vertu des pouvoirs délégués par  
le surintendant des services financiers.

